



RANDO CLUB RAPHAËLOIS

ASSEMBLEE GENERALE du 14 décembre 2022

ORDRE DU JOUR :

- . Approbation du compte-rendu de l'A.G. 2021
- Rapport moral et compte rendu d'activités 2022
- . Bilan financier 2022
- Budget prévisionnel 2023
- . Cotisations
- Covoiturage
- Commissions sur séjour
- . Remplacement ou renouvellement du mandat des membres sortants du Comité de Direction :
Sortant : Un
Appel à candidatures : 2 postes à pourvoir (dont un vacant depuis août 2022)
- . Constitution du Comité de Direction
- . Questions diverses

La séance est ouverte à 18 heures par le Président Gérard **ROUX**, en présence des membres du Comité de Direction et de Mr Jean-Pierre MONTAGNE représentant le CDRP.

Il remercie tous les participants à cette assemblée ainsi que celles et ceux qui ont donné leur pouvoir.

L'association est composée de 97 adhérents dont 4 membres extérieurs ; le nombre de membres présents ou représentés est de 59 (dont 10 pouvoirs).

Le quorum étant atteint, l'A.G. est valablement constituée.

DELIBERATIONS :

1/ Approbation du compte-rendu de l'A.G. du 9 décembre 2021 :

Approuvé à l'unanimité

2/ Rapport moral et compte rendu d'activités 2022 :

L'année 2022 se termine et c'est donc le moment de faire le bilan des activités et des diverses manifestations auxquelles nous avons participé.

Pour commencer, je tiens à remercier tous les membres du Comité de Direction, pour leur implication dans les dossiers que nous avons eus à gérer.

Nous nous sommes réunis cinq fois cette année, mais nous concertons beaucoup par téléphone et par mail.

Je remercie également celles et ceux qui ne font pas partie du Comité, mais qui participent néanmoins à la vie du Club ; il s'agit de :

Mireille ROUSSELOT qui gère l'Agrément Tourisme et qui dorénavant se sentira moins seule puisque Jean-Marc GIRARDOT vient de suivre la Formation Fédérale ;

Il y a également Dany BALMOSSIERE, grâce à qui nous pouvons nous désaltérer à l'issue de chaque randonnée ;

Bernard GALLET le préposé aux programmes mensuels ;
Les animateurs qui concoctent des sorties et les encadrent ;
Les baliseurs qui facilitent les randonnées et entretiennent les sentiers.
Sans oublier les quelques adhérents qui viennent ponctuellement nous aider.

Sur le plan de l'organisation, nous nous réunissons tous les mois à la Maison des Associations, chaque dernier mardi du mois de 18 à 20h ou de 20 à 22h selon nos besoins, et cela grâce à la municipalité qui nous accueille aimablement.

NOUVEAUTES 2022 :

- Suite à la demande de mon prédécesseur René DAVID, Monsieur le Maire nous a autorisés à domicilier le RCR à la Maison des Associations depuis le début de cette année ;
- La création d'un nouveau site internet qui permet de suivre la vie de notre Club ;
- La réalisation de cartes de visite comprenant un QR Code qui amène directement sur le site ;
- Démarrage en septembre dernier de l'activité Marche Aquatique, appelée aussi Longe Côte ;
- L'acquisition d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur pour animer nos réunions ;
- La conclusion d'un partenariat avec le magasin GO SPORT de FREJUS depuis début décembre. Le code associé au partenaire RANDO CLUB RAPHAELOIS étant le : GOS111603.

ENCADREMENT DES ACTIVITES :

Quinze personnes couvrent les trois activités du club : La Randonnée Pédestre avec douze animateurs dont sept diplômés, la Marche Nordique avec trois animatrices dont deux diplômées et depuis septembre 2022, le Longe Côte, avec Pierre CHELPI diplômé depuis le premier semestre 2022 et qui est également animateur de Randonnée Pédestre.

STATISTIQUES DE L'ANNEE :

1 - RANDONNEE PEDESTRE :

Nombre total de randonnées effectuées : 115
Nombre de randonnées annulées : 20
Nombre total de randonneurs : 1740
Dénivelé total des randonnées : 52379 m
Distance totale des randonnées : 1418 km
Nombre de randonneurs par sortie : 15,1
Moyenne de distance par sortie : 12,3 km
Moyenne de dénivelé par sortie : 455 m
Dénivelé par membre (97 membres) : 540 m

2 - MARCHE NORDIQUE

Deux séances par semaine avec un nombre total de participants : 406 Personnes.

3 -LONGE COTE

(Démarrage le 08/09/2022)

Nombre de participants: 90 Personnes.

SEJOURS RANDONNEES :

Du 30/01 au 06/02 : Raquettes dans la Vallée de Névache 14 Personnes ;
Du 25 au 29/0 : Uzès-Pont du Gard 21 Personnes ;
Du 26 au 29/06 : Estenc 12 Personnes ;
Du 28/06 au 5/07 : Pralognan la Vanoise 25 Personnes ;
Du 20 au 27/0 : Le Quercy 15 Personnes.

SORTIE CULTURELLE :

Une sortie en car le 14 septembre avec 33 personnes pour les Baux de Provence avec les Carrières de lumières et la visite du Château.

EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS :

Nous avons participé à différents événements et manifestations durant l'année 2022, dont voici quelques exemples :

- Le Pèlerinage de la Sainte Baume en mai ;
- En juin nous avons encadré les 10 km "Estérel-Côte d'Azur" ;
- le 25 juin nous étions invités par la chaîne de télévision "la 5" à participer à l'émission "Échappées Belles" ayant pour titre "Sur les sentiers Varois" ;
- Début septembre nous avons tenu un stand pour les Forums des associations ;
- Nous avons également été sollicités par le Président du Comité Régional Grand Est de la FFRP pour accompagner, le 5 septembre, un groupe du Comité Vosgien sur le sentier du littoral ;
- Le 26 septembre, huit animateurs ont suivi un recyclage, chez les sapeurs pompiers de Saint Raphaël, pour renouveler leur diplôme du PSC1 ;
- Le 3 octobre, nous étions dix participants à des réunions d'informations organisées par le CDRP du Var au CREPS de Boulouris au profit des présidents, des animateurs et des baliseurs ;
- Du 6 au 9 octobre, trente neuf adhérents ont été bénévoles au Roc d'Azur avec la tenue d'un stand à Saint-Aygulf (au port de la Galiotte) et de deux stands dans l'Estérel (Malpey et le col de la Cadière) et quelques adhérents postés à des carrefours ;
- Le 8 novembre le RCR était présent à la Soirée des Trophées au Palais des Congrès de Saint-Raphaël ;
- Le 10 novembre Jean-Marc GIRARDOT et moi assistions à la Réunion Relative à la Politique des Subventions et aux Relations avec les Associations de Saint-Raphaël ;
- Le 30 novembre, nous avons participé à une rando de formation pour la validation et le balisage des sentiers, en vue du classement de l'Estérel en Grand Site de France.
- Le 5 décembre suite à l'invitation de la Mairie, présence du Club à la Commémoration Nationale d'hommage aux MORTS pour LA FRANCE pendant la GUERRE D'ALGERIE et les COMBATS du MAROC et de la TUNISIE.
- A noter que demain, 15 décembre, Luc MORARD et Alain BAR assisteront à la session réservée aux associations sur la sensibilisation de la radicalisation.

J'en termine là la synthèse de cette année 2022 qui comme vous pouvez le constater nous a bien occupée que ce soient les membres du comité de Direction, les animateurs ou les baliseurs.
Surtout que certains possèdent deux ou trois « casquettes » !!!

Le rapport moral et le bilan des activités ont été soumis au vote et ont été approuvés à l'unanimité.

A 18h10, arrivée de Monsieur **DEBAISIEUX**, adjoint au Maire de Saint-Raphaël pour le quartier de Boulouris.

Gérard lui souhaite la bienvenue à l'occasion de notre Assemblée Générale 2022.

3/ Bilan financier 2022 :

Bilan : Recettes : 39.315 € Dépenses 43.725 €

Le bilan financier pour l'exercice fait apparaître un déficit de 4.410 €

Le bilan financier a été soumis au vote et a été approuvé à l'unanimité.

4/ Budget prévisionnel 2023 :

Gérard précise que le Club ne fera pas de demande de subvention cette année compte tenu de notre épargne (18.080 euros). Monsieur DEBAISIEUX précise que les aides de la Mairie ne doivent pas servir à alimenter les livrets d'épargne mais à participer à la vie des Clubs.

Les dépenses 2023 seront assez stables avec une baisse de 1.5 %.

Le budget prévisionnel a été soumis au vote et a été adopté à l'unanimité.

5/ Cotisations 2021/2022 :

Le montant est resté inchangé par rapport à celui de 2021/2022.

Le tarif des licences n'a pas bougé depuis quelques années. Il est probable que la FFRP actualise ses barèmes auquel cas ils seront intégralement répercutés sur les cotisations.

Mr Jean-Pierre Montagne précise que le CDRP de la région PACA a proposé à la Fédération d'augmenter d'un euro tous les ans pendant quatre ans ; il faut attendre la décision finale de la FFRP.

Pour sa part le RCR propose une augmentation de 2 € de la part Club, par adhérent, pour la prochaine saison.

Les cotisations ont été soumises au vote et ont été adoptées à l'unanimité.

6/ Covoiturage :

En ce qui concerne les frais de péages d'autoroute, la participation du RCR se fera désormais pour les véhicules de 4, 5 covoiturés ainsi que pour un véhicule de 3 lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement :

- Sorties hebdomadaires (mercredi et dimanche) : 25 € par véhicule (au lieu de 20 actuellement) par randonnée ;

- Séjours et week-end : plafonné à 50 € plus un séjour annuel déplafonné pour une sortie lointaine (Vosges, Bretagne, Ardennes, Hauts de France). Le bureau informera au préalable de ce plafond exceptionnel.

Enfin, il est confirmé que le tarif kilométrique pour le covoiturage reste fixé à 0.30 centime.

Les frais de covoiturage ont été soumis au vote et ont été adoptés à l'unanimité.

7/ Marge sur séjours :

Pour sécuriser le financement des séjours, nous introduirons progressivement sur le prix unitaire de chaque séjour, une marge de quelques pour cent avec un minimum de 5 € et un plafond de 30 €.

La marge sur séjour a été soumise au vote et a été adoptée à l'unanimité.

8) Vérificateur aux comptes :

Luc **MORARD** a procédé au contrôle de la comptabilité et l'a approuvée sans aucune remarque.

9/ Remplacement ou renouvellement du mandat des membres sortants du Comité de Direction :

Un membre est sortant cette année : Pierre **CHELPI**.

Un poste est vacant depuis août 2022 (démission du trésorier).

Un seul adhérent s'est porté candidat : Pierre **CHELPI**.

Cette candidature a été soumise au vote et a été approuvée à l'unanimité.

10/ Comité de Direction :

Après consultation de ses membres, le nouveau Comité de Direction est constitué comme suit :

- Président : Gérard **ROUX** ;
- Vice-Président, organisation du balisage et responsable des formations : Jean-Marc **MAZZARI** ;
- Trésorier et responsable balisage: Jean-Marc **GIRARDOT** ;
- Secrétaire : Michèle **MARTIN** ;
- Trésorière adjointe et responsable des festivités : Dominique **DUBOSQ** ;
- Secrétaire adjointe et responsable réservation des salles : Catherine **AVRIL** ;
- Administrateur responsable du site et gestion du matériel : Pierre **CHELPI**.

11/ Balisage :

L'équipe du RCR comprend dix Baliseurs dont six diplômés.

En mai 2022, six personnes ont balisé une boucle de 19 kms du PR « Les ruines de Malpasset » entre les Esterets du Lac et le barrage avec un aller/retour à l'aqueduc du Vallon de l'Apie.

Les travaux pour le classement du site de l'Estérel en Grand Site de France ont débuté depuis plus de 10 ans. Mais, cela commence à prendre tournure. Toutefois, la décision de classement prendra encore quelques temps (pour ne pas dire des années). En attendant, la FFRP a été sollicitée par le Groupement pour créer les randonnées pédestres. Jean Pierre MONTAGNE, ici présent, en assure toute l'organisation.

En tant qu'association avec baliseurs formés, nous sommes associés dans le cadre de ce projet, et nous participerons aux expertises et au balisage des 54 randonnées (entre 4 et 21 kms) créées par la FFRP pour un total de 550 kms.

Pour 2023, nous avons déjà deux missions :

La 1^{ère} : 9 kms de Montauroux à Tourrettes en passant par Callian essentiellement en site urbanisé, sauf entre les villages ;

La 2^{ème} : 14 kms un PR en boucle à partir du Lac de Saint-Cassien.

Auxquelles s'ajoutera une partie des balisages pour le Grand Site de l'Estérel.

Jean-Pierre Montagne indique que ce dossier de classement en Grand Site est très compliqué à mettre en œuvre ; l'expertise devrait débuter en janvier 2023.

12/ Questions diverses :

En l'absence de question, notre Président passe la parole à M. **DEBAISIEUX**

Il félicite le Club pour ses bons résultats malgré le déficit qui est dû à des achats de matériels utiles pour la vie du Club et il remercie les adhérents pour leur participation en tant que bénévoles aux différentes manifestations de la ville.

Il a noté que le RCR ne ferait pas de demande de subvention pour 2023 et il précise que le Maire ne veut pas augmenter les impôts jusqu'à la fin de son mandat.

Tous les sujets figurant à l'ordre du jour ayant été abordés, le Président propose de clore cette Assemblée.

Avant de prendre le pot de l'amitié, un bon d'achat est remis à Claude DELMAS notre animateur qui va bientôt souffler ses 80 bougies et à Danielle BALMOSSIERE qui œuvre depuis des années pour alimenter et faire fructifier les ventes de boissons avec sa glacière.

La séance est levée à 18 h 40 mn.

Le Président

Gérard Roux

Le Trésorier

Jean-Marc Girardot

La Secrétaire

Michèle Martin

ORIGINAL SIGNE

ANNEXES (pour la Mairie) :

- Rapport financier 2022
- Budget prévisionnel 2023
- Cotisations 2022/2023.